



Avis de Soutenance

Anthony COURREGES

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Les contrats pour autrui

dirigés par Monsieur Lionel MINIATO

Soutenance prévue le **vendredi 20 janvier 2017** à 10h00

Lieu : Université Toulouse I Capitole 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse
salle des thèses

Composition du jury proposé

M. Lionel MINIATO	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
M. Jean-Louis RESPAUD	Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	Rapporteur
M. Malo DEPINCE	Faculté de droit et science politique de Montpellier	Rapporteur
M. Hugues KENFACK	Université Toulouse I Capitole	Examineur

Mots-clés : contrat, autrui, effet relatif, stipulation pour autrui, fiducie, porte-fort

Résumé :

L'une des plus anciennes règles de notre droit, empruntée au droit romain, repose sur le fait que par principe, les effets d'un contrat sont enfermés par la personnalité des contractants. Ce principe dit de "personnalité" consacré par la maxime "alteri stipulari nemo potest", ne semble toutefois pas exclure l'existence de conventions pouvant créer des effets de droit envers des personnes absentes de sa conclusion. C'est ici que nous pouvons constater qu'un contrat va pouvoir rayonner sur autrui. Après avoir étudié le principe d'effet relatif des contrats et ses limites nous nous concentrerons sur la spécificité des contrats pour autrui et procéderons à l'analyse de certains mécanismes tels que la fiducie, la promesse de porte-fort et la stipulation pour autrui.